

comblé les vides que la tyrannie et la cruauté de l'Islam avaient faits dans leurs rangs ; seuls aussi ils sont demeurés jusqu'à ce jour, gardiens fidèles et dévoués jusqu'au sang, jusqu'à la mort, de ces Lieux-Saints que l'Europe chrétienne avait voulu conquérir à l'Église.

Les Franciscains ont donc, dans la mesure du possible, continué l'œuvre des Croisés inspirée par Urbain II, œuvre catholique surtout, et française par excellence.

Je voudrais, Messieurs, dans ce rapport, vous montrer ce qu'a toujours été et ce qu'est aujourd'hui la Custodie de Terre-Sainte ; c'est-à-dire sa vie, son zèle et ses œuvres depuis six siècles. Je terminerai en rappelant les anciennes traditions de la France à l'égard des Saints-Lieux, et en signalant les points si dignes à tant de titres d'attirer l'attention des catholiques français.

Les œuvres de notre Custodie de Terre-Sainte sont, malgré leur importance, presque totalement inconnues, lorsqu'elles ne sont pas méconnues et parfois étrangement défigurées.

La custodie a une double raison d'être et poursuit un double but : le premier a pour objet les sanctuaires élevés sur les lieux consacrés par le souvenir des faits évangéliques, dont ils ont été les témoins vénérés ; le deuxième concerne la Mission proprement dite.

On peut, dans notre Mission, considérer, quant aux moyens employés, trois groupes d'œuvres principales :

La conversion des infidèles et des hétérodoxes ;

Le Ministère paroissial à l'égard des chrétientés déjà formées ;

L'Enseignement de la jeunesse des deux sexes, y compris la charge et le soin des orphelins et des veuves.

La garde des sanctuaires se subdivise à son tour en plusieurs œuvres concourant au même but : tels que l'acquisition longue, laborieuse et successive de ces mêmes sanctuaires ; leur défense, au prix de mille peines, contre les prétentions envahissantes des schismatiques ; leur entretien dans un état en harmonie, quant à la solennité du culte, avec la dignité de ces temples si chers à tous les cœurs chrétiens.

Voilà le but et la raison de notre présence en Orient. Permettez-moi, Messieurs, de vous faire connaître les résultats obtenus jusqu'à ce jour ; je ne tairai pas davantage les échecs que nous avons subits ; mais j'espère que cet exposé sérieux et exact de l'état actuel de la Custodie de Terre-Sainte augmentera la sympathie active et dévouée que vous accordez à toute œuvre bien méritante de notre patrie, la France, et de notre Mère, la sainte Église.—*A continuer.*